

■ LE CIRCUIT DE LA TROUÉE DE NOURARD
(CIRCUIT N° 66)

Ce circuit pédestre parcourt la périphérie du bourg de Nourard-le-Franc, situé au sud de l'aire rapprochée. Sur ce trajet, un point de vue remarquable est identifié. Au pied de l'antenne relais, le long de la RD, il offre une vue panoramique sur la «Trouée de Nourard», un vaste plateau agricole d'où l'on pourrait apercevoir par temps clair la cathédrale de Laon, pourtant distante de 100 km. L'insertion du projet n'impacte pas cette vue remarquable et panoramique car il se situe à l'opposé et depuis ce point, la végétation qui émerge de la parcelle abritant l'antenne masque la ZIP. Toutefois, sur la séquence nord du circuit, des vues ouvertes sur le plateau agricole ont été identifiées. Néanmoins, au vu de la distance d'observation, la prégnance de la ZIP est atténuée. Il n'y a pas de rupture d'échelle pressentie dans ce paysage.

À noter que le tracé de ce circuit est disponible et est partagé par l'office du tourisme du département de l'Oise.



Photo 51 : Depuis le centre de Nourard-le-Franc, la vue est ouverte en direction de la ZIP, cependant celle-ci est peu perceptible car tronquée par le relief et à une distance importante



Photo 53 : Au sud-ouest de Nourard-le-Franc, la vue est dégagée en périphérie du village et la ZIP peut être perceptible, cependant au vu de la distance la hauteur apparente du projet est réduite



Photo 52 : À l'extrémité du chemin de Neuville, le motif éolien est davantage coutumier à l'horizon sur cette séquence; la ZIP du projet s'insère à l'horizon dans la continuité du parc existant de Campremy-Bonvillers

■ LE CIRCUIT LES CAVÉES (CIRCUIT N° 165)

Ce circuit pédestre s'immisce dans le centre-bourg de Wavignies avant de s'extraire dans la campagne du plateau picard. Hors du village de Wavignies, les perceptions en direction du projet sont davantage ouvertes grâce au dégagement visuel que permettent les cultures. Sur le secteur sud-ouest du parcours, la zone de projet est, en majeure partie, tronquée par les ondulations du relief. Aux abords du bourg, la partie visible du projet est réduite par la trame bâtie et végétale du village. À noter que le tracé de ce circuit est disponible et est partagé par l'office du tourisme du département de l'Oise.



Photo 54 : La ZIP est tronquée par la trame bâtie du centre de Wavignies



Photo 56 : En périphérie du bourg de Wavignies, les parcelles cultivées offrent des vues dégagées et un horizon lointain ; la ZIP s'insère dans la continuité du parc en service de Campremy-Bonvillers avec une hauteur apparente similaire



Photo 55 : La ZIP s'insère entre les parcs en service de Campremy-Bonvillers et de la Marette, la zone d'implantation potentielle du projet est en partie filtrée voire masquée par la végétation qui borde le village de Wavignies



Photo 57 : À la sortie du village au sud, le sentier se dessine entre les parcelles cultivées, en direction du projet, la ZIP est en grande partie filtrée ou masquée par la végétation et la trame bâtie du village

■ LE CIRCUIT LES GARENNES (CIRCUIT N°192)

Ce circuit pédestre traverse trois bourgs : Wavignies, Bucamps et Catillon-Fumechon, traversant le relief ondulé, dessiné par le passage des vallées de Wavignies et de Saily. Le GR 124 traverse ce circuit et le scinde en deux parties, constituant deux boucles pour les promeneurs. Les perceptions depuis ce circuit sont contrastées. D'une part, les vues sont très réduites par le relief et d'autre part, depuis les hauteurs, les vues s'ouvrent et l'horizon y est plus lointain.

À noter que le tracé de ce circuit n'est pas disponible publiquement, comme les précédents, car il n'est pas partagé sur le site de l'office du tourisme du département de l'Oise. Le tracé a été obtenu via des échanges avec les services de l'UDAP de l'Oise.



Photo 58 : La ZIP du projet s'insère dans la continuité visuelle du parc en service de Campremy-Bonvillers, en arrière-plan des boisements



Photo 60 : Sur cette séquence, entre Le Quesnel-Abry et Bucamps, le relief ondulé, dessiné par le passage de la vallée de Wavignies, tronque voire masque le projet depuis ce secteur



Photo 59 : Depuis les abords du bois de la Garenne, la vue est plongeante sur le plateau cultivé, la ZIP apparait distinctement à l'horizon dans la continuité du parc de Campremy-Bonvillers

FIGURE 50 : CARTE DE LA SENSIBILITÉ PAYSAGÈRE DES AXES DE DÉPLACEMENT

PROJET ÉOLIEN DE LA CENSE

- Zone d'implantation potentielle (ZIP)
- Aire immédiate
- Aire rapprochée

Valeur de la sensibilité paysagère

Axes routiers

- Très forte
- Forte
- Modérée
- Faible
- Très faible
- Nulle

Axes ferroviaires

- Très forte
- Forte
- Modérée
- Faible
- Très faible
- Nulle

Sentiers pédestres

- Très forte
- Forte
- Modérée
- Faible
- Très faible
- Nulle

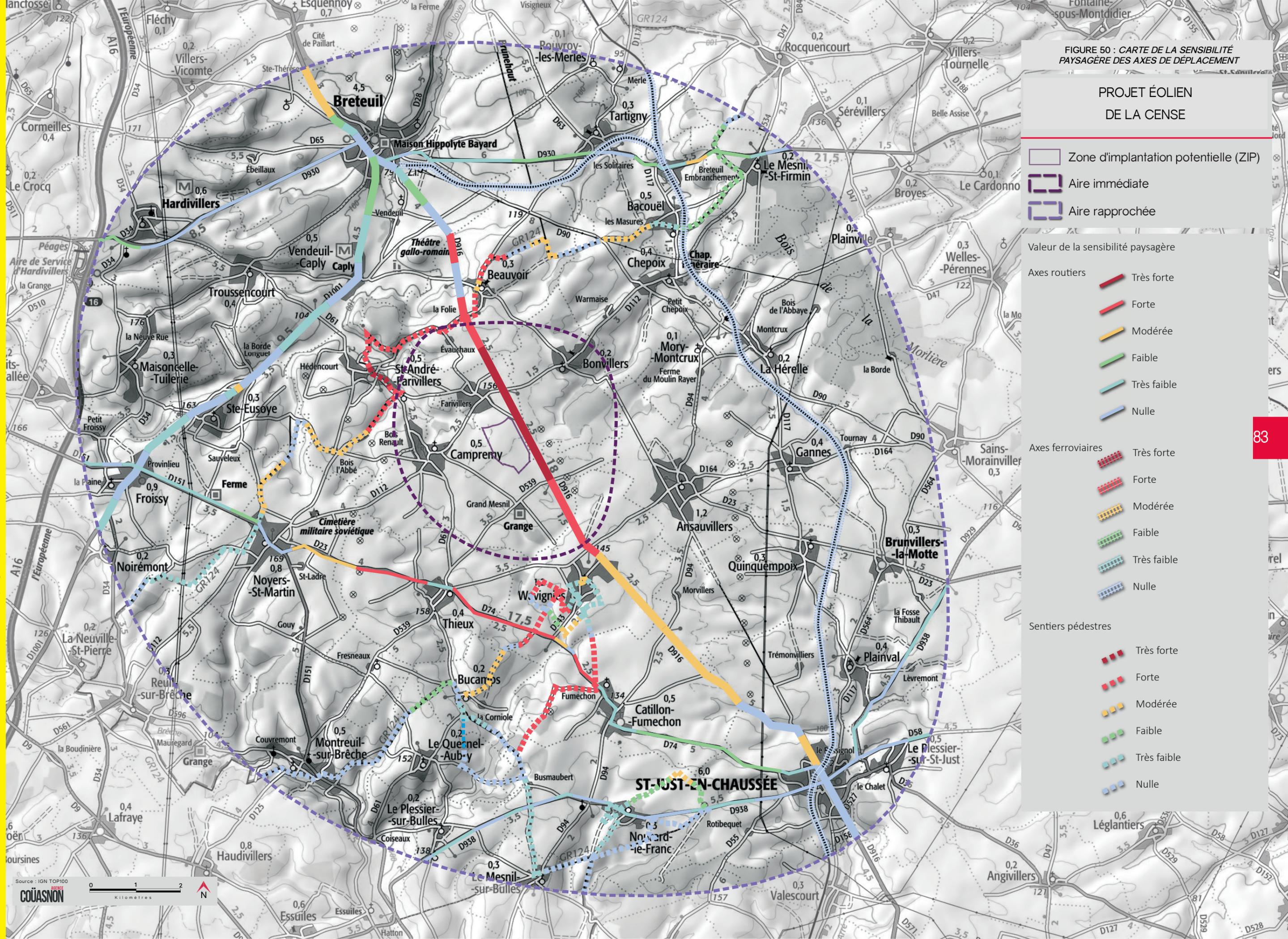


FIGURE 51 : CARTE DE LA RÉPARTITION DE L'HABITAT

PROJET ÉOLIEN DE LA CENSE

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire immédiate
-  Aire rapprochée

Typologie d'implantation de l'habitat

-  Vallée
-  Plateau
-  Versant

Angle apparent

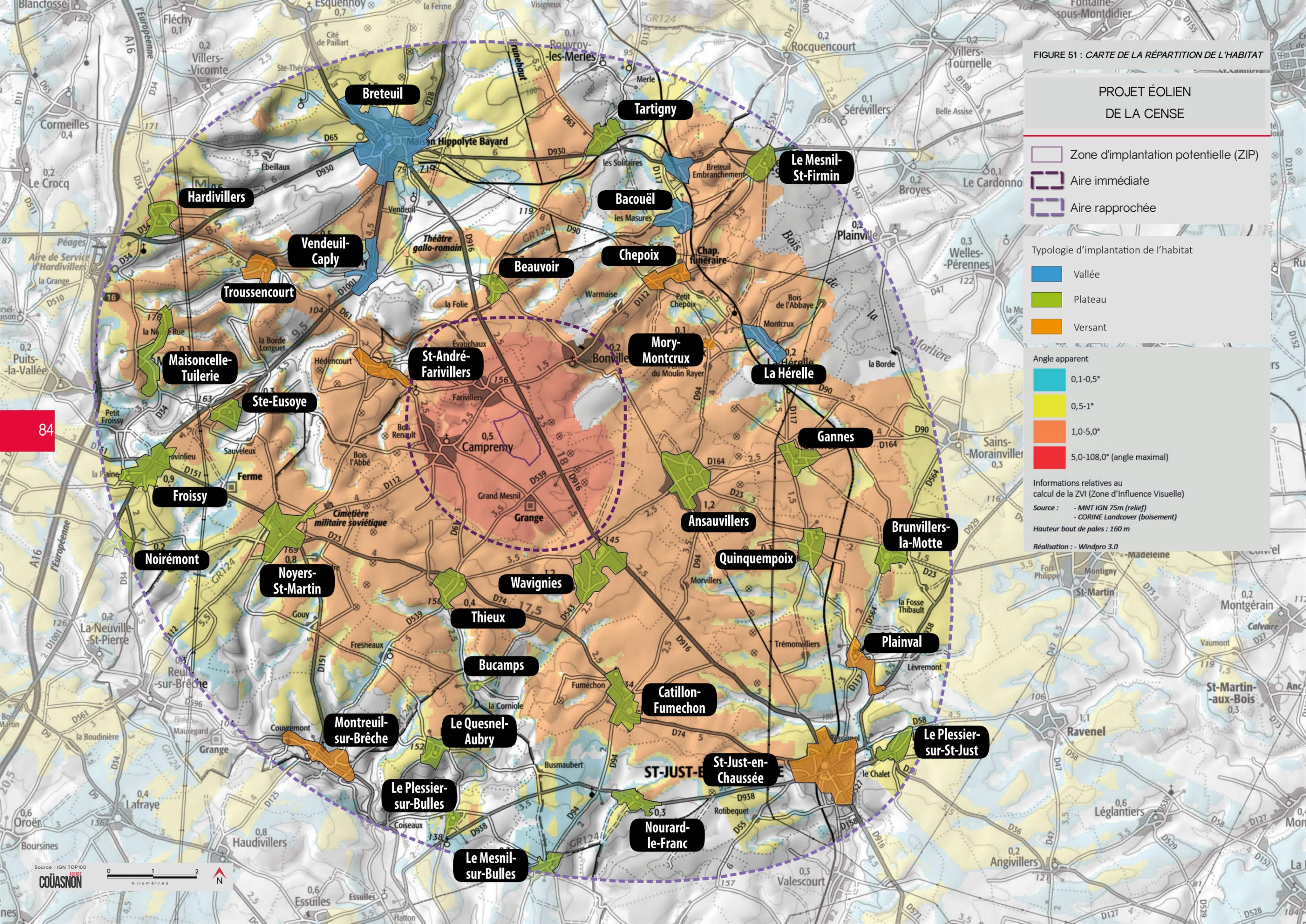
-  0,1-0,5°
-  0,5-1°
-  1,0-5,0°
-  5,0-108,0° (angle maximal)

Informations relatives au calcul de la ZVI (Zone d'Influence Visuelle)

Source : - MNT IGN 75m (relief)
- CORINE Landcover (boisement)

Hauteur bout de pales : 160 m

Réalisation : - Windpro 3.0



1.3. L'HABITAT

Ce chapitre a pour objectif de porter un regard attentif sur l'organisation de l'habitat au sein de l'aire d'étude rapprochée en analysant, par typologie d'implantation (vallée, versant ou plateau), les perceptions depuis les entrées, cœurs et sorties de bourgs.

Cette analyse s'appuie sur plusieurs éléments :

> la caractérisation de l'implantation de l'habitat¹. Cette analyse explique le degré d'ouverture du bourg sur le paysage en fonction de sa typologie d'implantation (par exemple : vallée = vue potentiellement fermée par le relief tandis que plateau = vue potentiellement ouverte).

> des photographies illustratives, prises lors de la campagne terrain, depuis le centre-bourg ou les franges urbaines des bourgs les plus sensibles et/ou représentatifs. Ces photographies ont été regroupées par typologie d'habitat.

> un bloc diagramme pour illustrer les typologies d'habitat (facteur d'élévation 1 pour 3).

> la synthèse de la perception depuis le centre-bourg et les franges urbaines et une évaluation de la sensibilité générale.

À noter que l'étude porte sur l'habitat de l'ensemble de l'aire d'étude rapprochée. Trois catégories d'habitats sont ainsi prises en compte : les villes, les villages et les hameaux (de taille conséquente). Les villes regroupent plus de 2000 habitants, les villages comptent moins de 2000 habitants, et les hameaux sont rattachés à un village (ils peuvent parfois être plus conséquents que ce dernier).

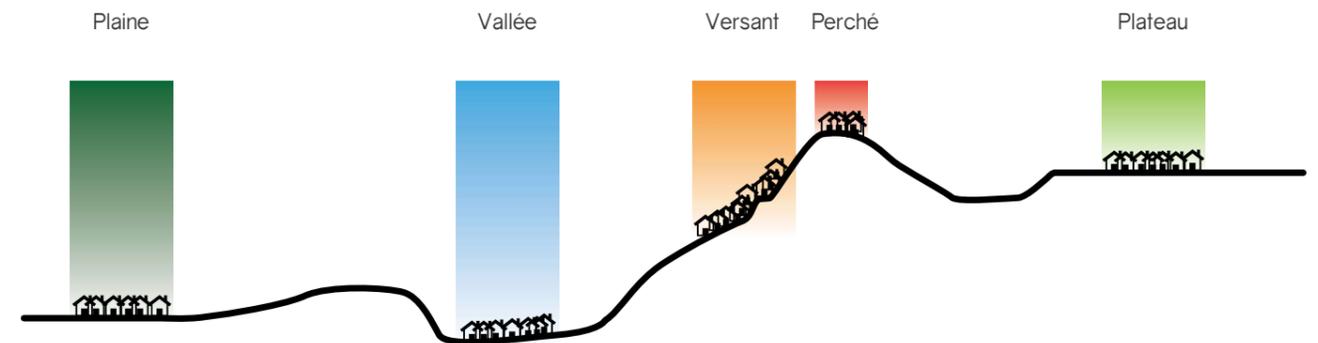
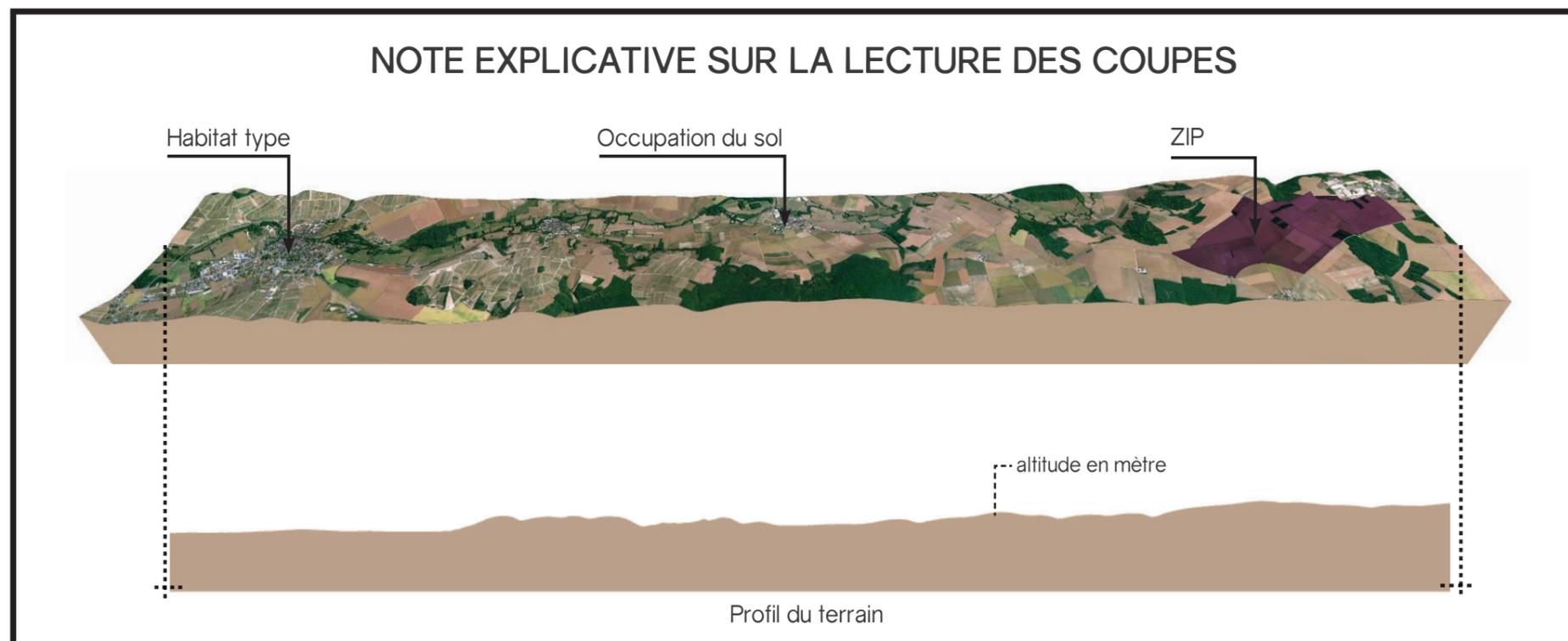


Figure 52 : Illustration de la typologie de l'habitat



1 La classification de la typologie d'implantation de l'habitat est issue de notre analyse

1.3.1. HABITAT DE VALLÉE

Quatre lieux de vies se sont développés dans les vallées du territoire d'étude : Breteuil et Vendeuil-Caply dans la vallée humide de la Noye, La Hérelle dans la vallée sèche de Fauquet et Bacouël à l'embouchure des vallées sèches du Hamel et des Vignes. Seule la ville de Breteuil s'étend sur les deux versants de la vallée. Les autres villages se développent plutôt sur le versant face au projet. Depuis les franges de ces villes et villages, il y a un risque d'effet d'écrasement sur les versants et les vallées. Par ailleurs, il y a un risque de miniaturisation des masses boisées présentes (ripisylve et bois) dans la vallée de la Noye et sur ces versants.

> Les entrées de bourgs (franges opposées au site d'étude) :

Les secteurs habités situés sur les versants face au projet sont plus sensibles. Depuis les franges nord des villes et villages, les perceptions sont plus ouvertes et dégagées sur les vallées. De plus, pour les villages se développant dans la vallée de la Noye, au nord de la ZIP, cette dernière entre en concurrence visuelle avec la silhouette des premières habitations des villages. Néanmoins, au vu de l'éloignement par rapport à la zone d'implantation potentielle et des quelques lambeaux boisés dans la vallée, les sensibilités attribuées demeurent faible.

> Les sorties de bourgs (franges orientées en direction du site d'étude) :

Globalement, les sorties de bourgs se développent au cœur des vallées. De fait, le relief et/ou la présence des masses boisées limitent fortement les perceptions en direction du projet. Seule la frange sud de Breteuil présente une sensibilité vis-à-vis du projet.

> Les cœurs de bourgs :

Situés en fond de vallée (sèche ou humide), les cœurs de bourgs ne présentent pas de sensibilités notables au regard du site de projet, le relief ainsi que la trame bâtie et végétale des villages limitent fortement les perceptions.

COMMUNE	CATÉGORIE	DISTANCE DU SITE D'ÉTUDE EN KM	IMPLANTATION	DESCRIPTION	ANALYSE DE LA VISIBILITÉ THÉORIQUE
Breteuil	Ville	6,8	Vallée	Dans la vallée de la Noye et sur ses versants	Partiellement en ZVI
Bacouël	Village	5,4	Vallée	Entre la vallée du Hamel et la vallée des Vignes	En ZVI
La Hérelle	Village	5,8	Vallée	Dans la vallée de Fauquet	En ZVI
Vendeuil-Caply	Village	4,3	Vallée	Dans un vallon secondaire de la Noye	Partiellement en ZVI

Figure 53 : Liste des habitats de vallée dans l'aire d'étude rapprochée

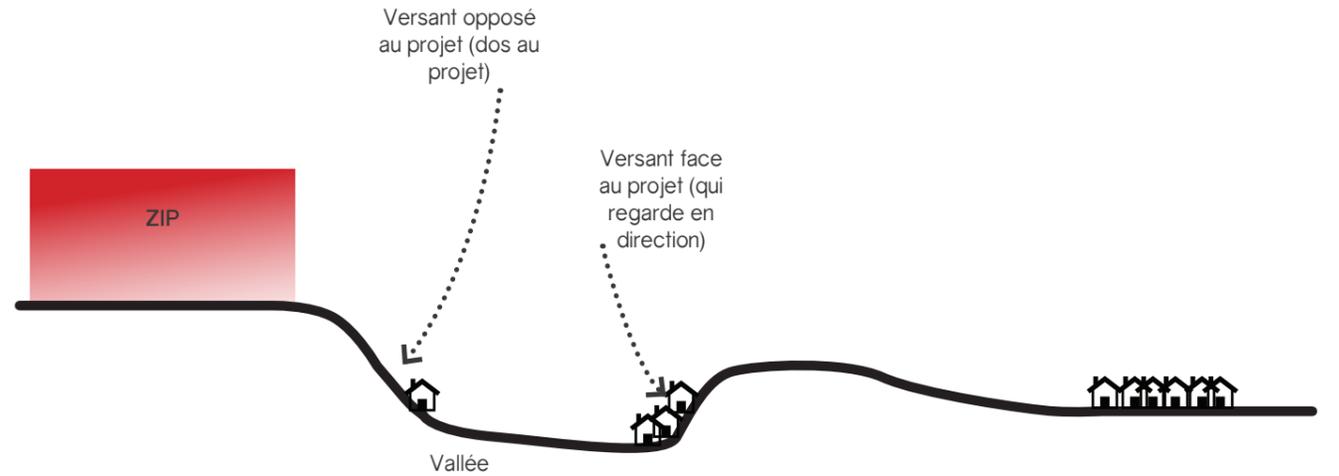


Figure 55 : Illustration du versant opposé et du versant face au projet

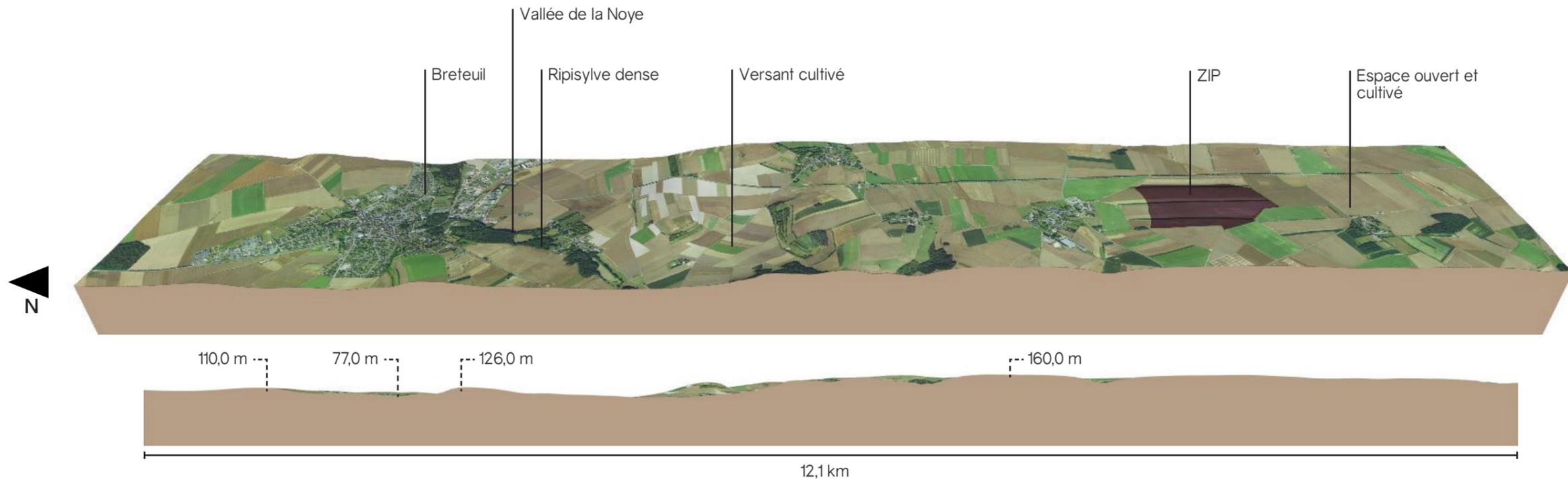


Figure 54 : Coupe de principe entre la ville de Breteuil et la ZIP



Photo 61 : Depuis la frange nord-est de Breteuil, les vues en direction du projet sont filtrées par la ripisylve de la Noye



Photo 62 : Depuis la RD 1001, au nord-ouest de Breteuil, le site d'étude s'insère en arrière-plan des versants boisés



Photo 63 : Depuis le nord de Vendeuil-Caply, les vues sont altérées par la trame arborée du centre-village et par les masses boisées à l'horizon

1.3.2. HABITAT SUR VERSANT

Plusieurs villages appartiennent à la catégorie des villages implantés sur un versant : Chepoix, Mory-Montcru, Plainval, Sant-Just-en-Chaussée, Montreuil-sur-Brèche, Saint-André-Farivillers et Troussencourt. Ces villages sont implantés sur les versants de différentes vallées, sèches ou humides. La vallée la plus importante se situe au sud-est de l'aire d'étude rapprochée : la vallée de l'Arre.

Parmi ces villages, on peut distinguer ceux situés au nord-ouest de la ZIP et ceux situés au sud-est de la ZIP. Les franges de ces villages présentent des sensibilités opposées.

> Les entrées de bourgs (franges opposées au site d'étude) :

Les villages du secteur nord-ouest (Troussencourt et Saint-André-Farivillers) présentent une sensibilité vis-à-vis du projet éolien de la Cense. Le relief et la trame arborée (bois et rideaux boisés) limitent la prégnance du site d'implantation potentiel. De plus, les situations de covisibilité sont très localisées. À noter que le projet entre en concurrence avec la silhouette des premières habitations du village de Saint-André-Farivillers.

> Les sorties de bourgs (franges orientées en direction du site d'étude) :

Les villages du secteur sud-est (Saint-Just-en-Chaussée et Plainval) présentent une sensibilité vis-à-vis du projet éolien. Les franges sud des villes et villages se développent sur les rebords de plateau. Depuis la sortie de cette typologie d'habitat, les vues sont dégagées mais arrêtées par les ondulations du plateau picard créant un masque visuel vers la ZIP.

> Les cœurs de bourgs :

Au cœur des villages, le site d'implantation potentiel est peu perceptible. L'enchevêtrement de la trame bâtie et de la trame végétale (privée ou issue de la ripisylve) constituent des écrans visuels qui limitent toute perception lointaine.

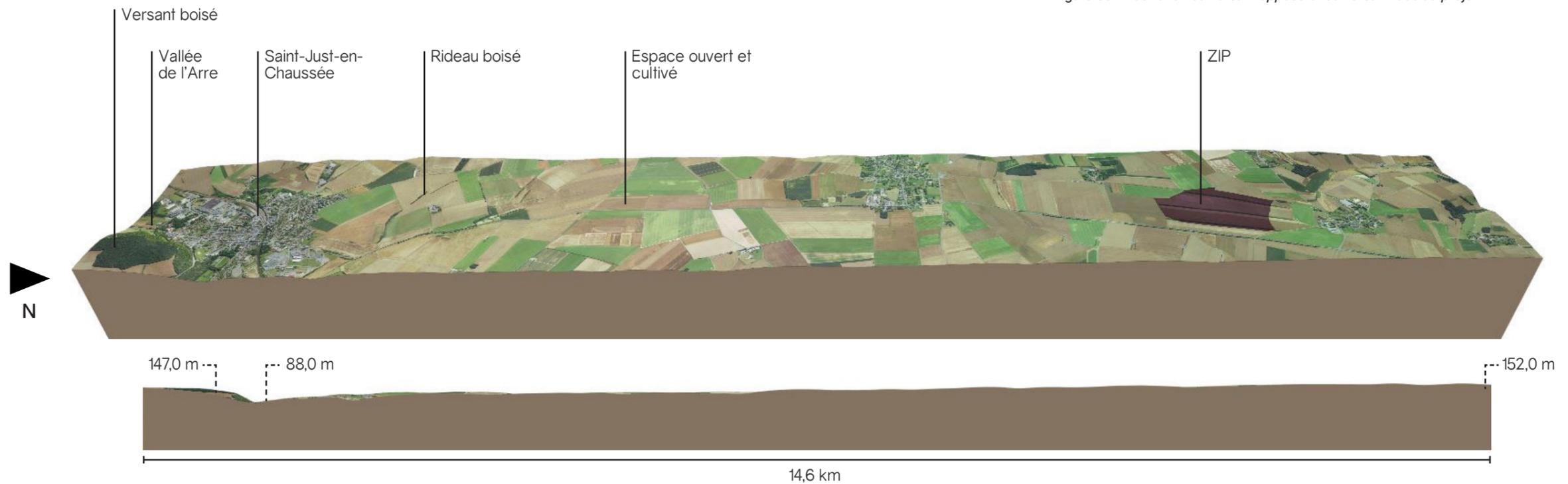


Figure 57 : Coupe de principe entre la ville de Saint-Just-en-Chaussée et la ZIP

COMMUNE	CATÉGORIE	DISTANCE DU SITE D'ÉTUDE EN KM	IMPLANTATION	DESCRIPTION	ANALYSE DE LA VISIBILITÉ THÉORIQUE
Chepoix	Village	4,6	Versant	Sur le versant ouest du vallon du Rouvroy	En ZVI
Mory-Montcru	Village	4,3	Versant	Sur le versant ouest du vallon du Rouvroy	En ZVI
Plainval	Village	8,4	Versant	Étagé sur le versant nord d'un vallon sec	Partiellement en ZVI
St-Just-en-Chaussée	Ville	9,5	Versant	Étiré sur le versant ouest de la vallée de l'Arré, du talweg au	Partiellement en ZVI
Montreuil-sur-Brèche	Village	8,1	Versant	Étagé sur le versant nord de la vallée de la Brèche	Hors ZVI
Saint-André-Farivillers	Village	2,6	Versant	Étagé sur le versant sud d'un vallon sec	En ZVI
Troussencourt	Village	6,1	Versant	Étagé sur le versant ouest d'un vallon sec	Partiellement en ZVI

Figure 56 : Liste des habitats sur versant dans l'aire d'étude rapprochée

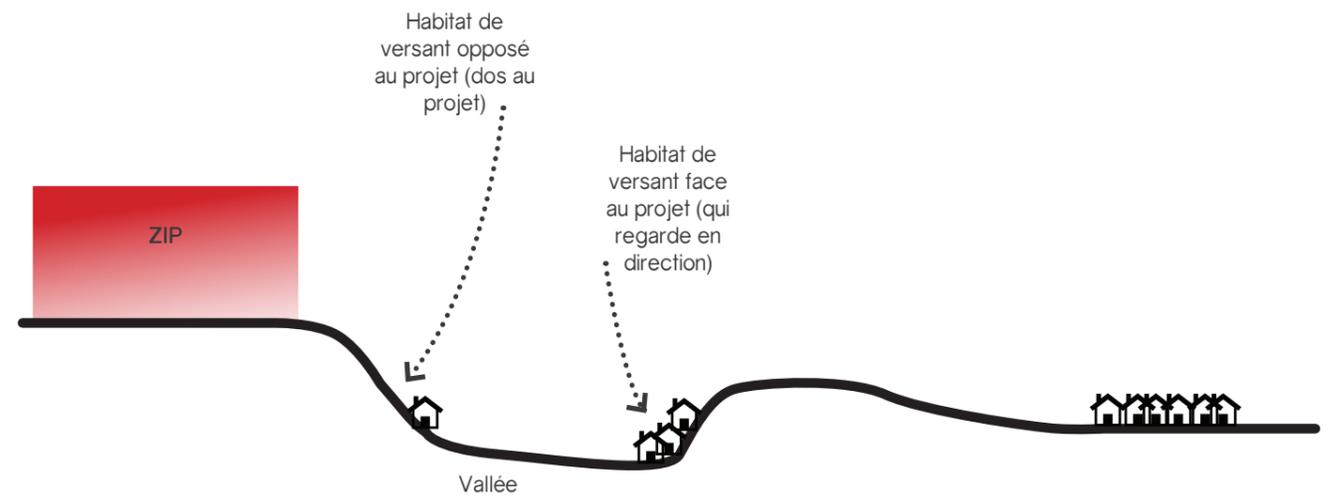


Figure 58 : Illustration du versant opposé et du versant face au projet

Sortie de bourg



Photo 64 : Depuis la frange est de Chepoix, les vues en direction du projet sont tronquées par le relief et les masses boisées rythmant l'horizon

Sortie de bourg



Photo 65 : Depuis la frange sud de Mory-Montcrux, le projet s'insère en arrière-plan d'un linéaire boisé

Coeur de bourg



Photo 66 : Depuis la frange nord de Saint-André-Farivillers, les vues en direction du projet sont filtrées par la végétation des espaces privés et la trame bâtie du village

1.3.3. HABITAT DE PLATEAU

Dans l'aire d'étude rapprochée, les bourgs de plateau sont nombreux. Ils sont situés sur une grande partie du territoire de l'aire d'étude rapprochée et se répartissent sur les différents plateaux dessinés par le passage des vallées humides et sèches.

Les villages présentent une structure bâtie relativement regroupée ou un étalement mesuré le long des axes routiers (Catillon-Fumechon, Wavignies et Maisoncelle-Tuilerie).

De plus, par leur implantation, les situations de concurrence visuelles sont fréquentes.

> Les entrées de bourgs (franges opposées au site d'étude) :

Dans ces paysages de plateaux agricoles, les villages sont clairement identifiables par l'étalement de la trame bâtie, les édifices de grandes hauteurs (type clochers) et les courtils en périphérie. De fait, les situations de concurrence visuelle entre la silhouette de village et le site d'implantation potentielle sont importantes, comme pour le village d'Ansauvillers. Toutefois, la trame arborée des village tend à réduire la prégnance du projet lorsqu'un chevauchement entre les deux entités est pressenti.

> Les sorties de bourgs (franges orientées en direction du site d'étude) :

Les sorties de bourgs donnent à voir directement sur l'espace agricole. La présence de bois et/ou les variations de relief du plateau qui s'intercalent entre le village et le site d'implantation potentiel peuvent limiter les vues. De fait, en l'absence de dénivelé marqué, les franges de villages orientées vers le projet présentent des sensibilités plus fortes. Des vues larges et dégagée en direction du site d'implantation s'offrent aux habitants.

> Les cœurs de bourgs :

La densité du tissu bâti conditionne la perception ou non du site d'étude. Les villages présentant des dents creuses ou ouvertures visuelles ponctuelles, en direction du projet, présentent une sensibilité plus importante.

COMMUNE	CATÉGORIE	DISTANCE DU SITE D'ÉTUDE EN KM	IMPLANTATION	DESCRIPTION	ANALYSE DE LA VISIBILITÉ THÉORIQUE
Beauvoir	Village	2,9	Plateau	Sur le plateau entre la vallée de la Noye et le vallon du Rouvroy	En ZVI
Tartigny	Village	6,6	Plateau	Sur le premier plateau à l'ouest du vallon du Rouvroy	Partiellement en ZVI
Le Mesnil-St-Firmin	Village	7,8	Plateau	Sur le plateau à l'ouest du vallon du Rouvroy	En ZVI
Gannes	Village	5,7	Plateau	Sur le plateau cultivé	En ZVI
Ansauvillers	Village	3,4	Plateau	Sur le plateau cultivé	En ZVI
Quinquempoix	Village	6,5	Plateau	Sur le plateau cultivé	En ZVI
Brunvillers-la-Motte	Village	8,1	Plateau	Sur le plateau cultivé	En ZVI
Le Plessier-sur-St-Just	Village	10,4	Plateau	Sur le rebord est de la vallée de l'Arré	En ZVI
Nourard-le-Franc	Village	7,8	Plateau	Sur le plateau cultivé	Partiellement en ZVI
Le Mesnil-sur-Bulles	Village	9,1	Plateau	Sur le rebord du plateau	En ZVI
Catillon-Fumechon	Village	6	Plateau	Sur le plateau cultivé	En ZVI
Wavignies	Village	2,8	Plateau	Partiellement traversé par une ligne de crête secondaire	En ZVI
Thieux	Village	3,1	Plateau	Sur le plateau cultivé	En ZVI
Bucamps	Village	5,3	Plateau	Traversé par une légère dépression	Partiellement en ZVI
Le Quesnel-Aubry	Village	6,9	Plateau	Sur le plateau cultivé	Partiellement en ZVI
Le Plessier-sur-Bulles	Village	8,2	Plateau	Sur le plateau cultivé	Partiellement en ZVI
Noyers-St-Martin	Village	5,4	Plateau	Sur une ligne de crête secondaire	En ZVI
Noirémont	Village	8,8	Plateau	Sur le plateau cultivé	Partiellement en ZVI
Froissy	Village	8,3	Plateau	Sur une ligne de crête secondaire	En ZVI
Ste-Eusoye	Village	5,9	Plateau	Sur une ligne de crête secondaire	En ZVI
Maisoncelle-Tuilerie	Village	7,7	Plateau	Sur une ligne de crête secondaire	Partiellement en ZVI
Hardivillers	Village	8,7	Plateau	Sur une ligne de crête secondaire	En ZVI

Figure 59 : Liste des habitats de plateau dans l'aire d'étude rapprochée

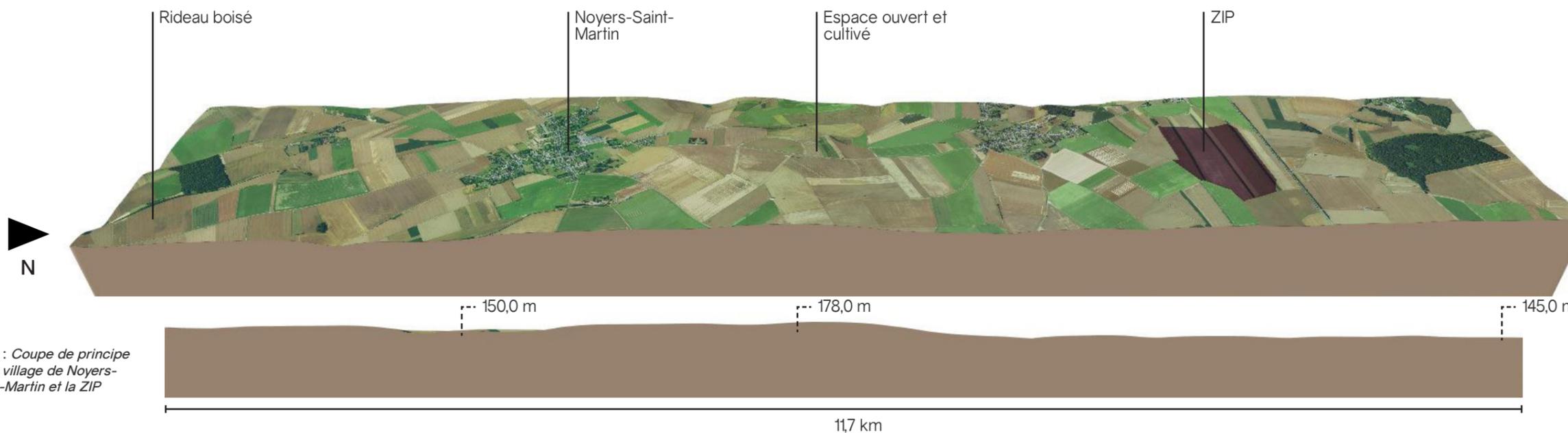


Figure 60 : Coupe de principe entre le village de Noyers-Saint-Martin et la ZIP



Photo 67 : Depuis le centre-village de Beauvoir, les vues en direction du projet sont tronquées par la trame bâtie et la végétation des espaces privés



Photo 68 : Depuis la frange sud d'Ansauvillers, les vues sont ouvertes en direction du projet. Il y a un risque d'effet d'encerclement du village au vu du contexte éolien.



Photo 69 : Depuis l'entrée sud du village de Noyers-Saint-Martin, la vue est ouverte sur le plateau cultivé. Le site d'implantation potentiel s'inscrit en arrière-plan de la silhouette du village. Il y a un risque de chevauchement entre le projet et le parc construit de Noyers-Saint-Martin

FIGURE 61 : CARTE DE LA SENSIBILITÉ DE L'HABITAT

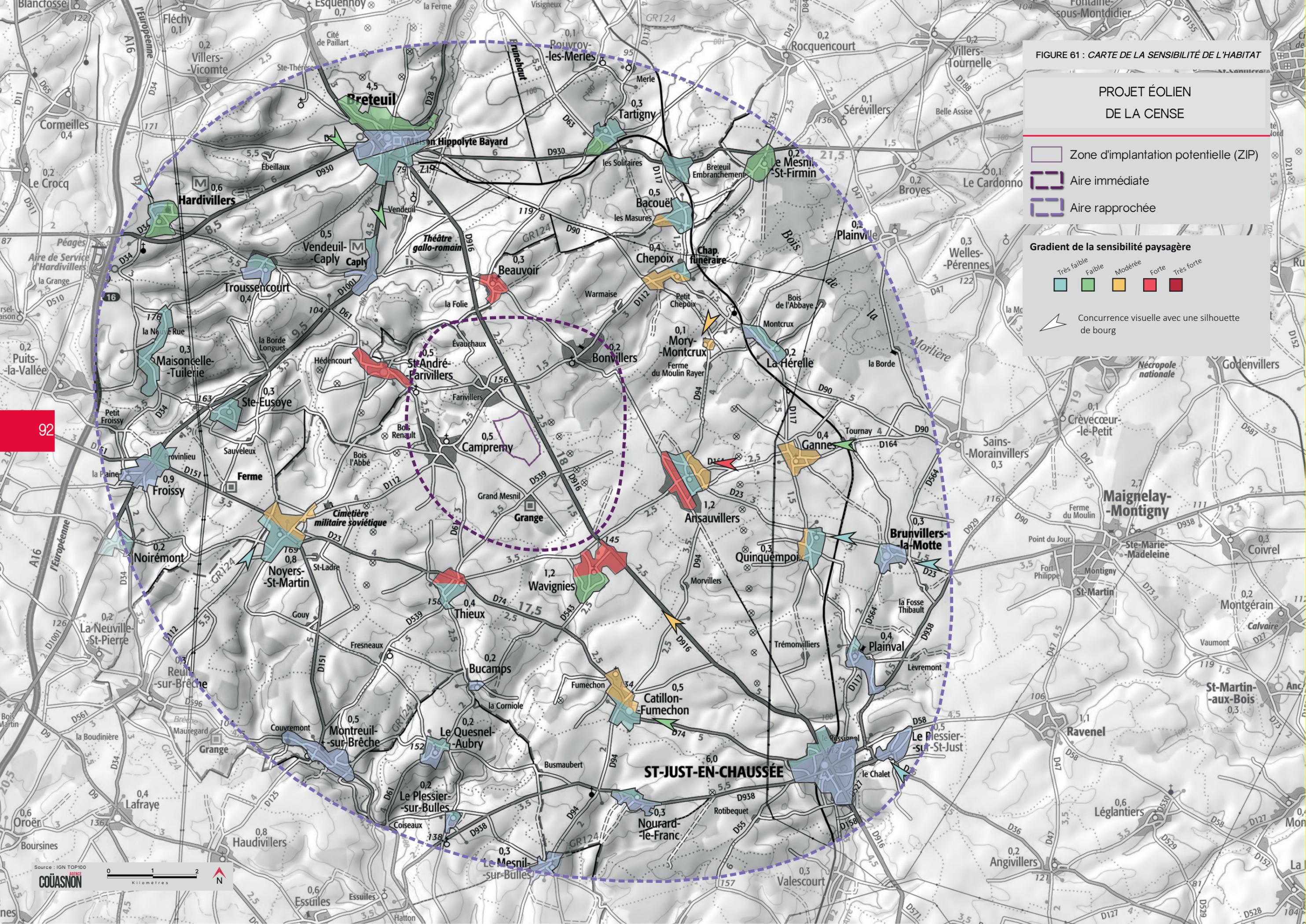
PROJET ÉOLIEN
DE LA CENSE

- Zone d'implantation potentielle (ZIP)
- Aire immédiate
- Aire rapprochée

Gradient de la sensibilité paysagère

- Très faible
- Faible
- Modérée
- Forte
- Très forte

Concurrence visuelle avec une silhouette de bourg



92

1.4. SYNTHÈSE DE LA SENSIBILITÉ DU CONTEXTE PAYSAGER DE L'AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE

Le relief de l'aire d'étude rapprochée est marqué par les cours d'eau qui le parcourent. Le plateau picard est influencé par le passage de la Noye, de l'Arre et de la Brèche. La vallée de la Noye (vallée la plus importante) présente une sensibilité qualifiée de faible. Toutefois, ce relief (vallée et versants) est sensible à l'effet d'écrasement pouvant être produit par la perception des projets éoliens. Des précautions doivent être prises pour composer avec ces unités paysagères afin de maintenir la lecture des rapports d'échelle existants.

Certaines séquences routières présentent des sections à sensibilité forte (RD 916 et RD 74), du fait de portions dégagées et à proximité du site d'implantation potentiel. De plus, le relief du plateau picard induit de nombreuses situations de concurrence visuelle entre les silhouettes de village et le site de projet. Le sentier de GR, sur le secteur nord-ouest, présente également des vues ouvertes et sensibles en direction du site d'étude. **L'analyse des sentiers n°165, 192 et 66, ont permis d'identifier des séquences ouvertes en direction du projet. Des vues panoramiques s'offrent aux promeneurs. Localement, depuis ces secteurs dégagés les sensibilités varient de très faibles à fortes.** En revanche, la voie ferrée est bordée par un cordon arboré qui limite les perceptions en direction du projet.

L'habitat de l'aire d'étude rapprochée est principalement implanté sur le plateau picard. Toutefois, des villes importantes se sont développées le long des cours d'eau comme Breteuil et Saint-Just-en-Chaussée. La sensibilité de l'habitat a été évaluée de nulle à faible pour les villages installés en fond de vallée et/ou se développant sur les versants et de faible à forte sur les secteurs ouverts en fonction de leur proximité à la zone d'implantation potentielle. Depuis les secteurs ouverts du plateau picard de nombreuses situations de concurrence visuelle existent entre les silhouettes de village et le site de projet. De fait, une attention particulière devra être portée sur les risques d'effets de miniaturisation de la trame bâtie et des courtils.

Toutes les sensibilités relevées dans ce présent chapitre seront à prendre en compte lors de l'élaboration des variantes et des analyses dans la partie III - Impacts paysagers. Aucune incompatibilité n'a été identifiée mais des photomontages sont à réaliser depuis les lieux à enjeux pour qualifier l'impact réel du projet.